
PROCÈS-VERBAL DE LA 5^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE TENUE LE MARDI 22 JUIN 2021, À 19 H 00

Sont présentes les personnes suivantes :

M ^{mes}	Nadia Émond	membre parent
	Caroline Fournier	membre de la communauté
	Laurie Fradette	membre de la communauté
	Mérodie Lamontagne	membre parent
	Catherine Lavoie	membre du personnel
	Nathalie Murray	membre de la communauté
	Johanne Roy	membre du personnel
MM.	Frédéric Belley	membre du personnel
	Claude Boily	membre de la communauté
	Rémy Bolduc	membre parent
	Jean-François Duckett	membre du personnel
	Yannick Gagnon	membre de la communauté
	Carl Lévesque	membre du personnel
	Réal Pedneault	membre parent

Sont également présents :

M ^{mes}	Jacynthe Bond	directrice générale
	Caroline Tremblay	membre observatrice du personnel d'encadrement
	Sandra Bergeron	secrétaire de gestion
MM.	Steeve Néron	directeur général adjoint
	Jonathan Nault	secrétaire général

1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum

Ayant constaté la régularité de la convocation de la séance et l'atteinte du quorum, le président du conseil d'administration, M. Rémy Bolduc, déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Résolution : [CA/2021-06-22/30](#)

Sur proposition dûment faite par Mme Caroline Fournier et appuyée à l'unanimité, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité et se lit comme suit :

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Questions du public**
4. **Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2021**
5. **Rapport des comités du conseil d'administration**
 - 5.1 comité de vérification (rapport du président de la réunion tenue le 15 juin 2021)
 - 5.2 comité de gouvernance et d'éthique (rapport de la présidente de la réunion tenue le 8 juin 2021)
6. **Projet école intégrée**
7. **Agenda de consentement**
 - 7.1 plan triennal des investissements 2021-2022 (amendements)
 - 7.2 contrat du directeur général
 - 7.3 politique sur les frais de déplacement et de séjour
8. **Information de la direction générale**
9. **Clôture de la séance**

3.0 Questions du public

Aucune question n'a été soumise.

4.0 Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2021

Résolution : [CA/2021-06-22/31](#)

Il EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par M. Frédéric Belley et appuyée à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire De La Jonquière tenue le 18 mai 2021, et ce, tel qu'il a été rédigé.

5.0 Rapport des comités du conseil d'administration

5.1 Comité de vérification – M. Réal Pedneault, président

M. Réal Pedneault fait le compte-rendu de la rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 15 juin 2021. Les sujets discutés lors de cette rencontre étaient les suivants :

- Amendement du PTI 2021-2024;
- Planification des dépenses du Centre de services scolaire pour les mois de juillet et août 2021;
- Processus budgétaire, règles budgétaires et annexes 2021-2022;
- Politique sur les frais de déplacements et de séjour.

5.2 Comité gouvernance et éthique – Mme Catherine Lavoie, présidente

Mme Catherine Lavoie fait le compte-rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique qui s'est tenue le 8 juin 2021. Les sujets discutés lors de cette rencontre étaient les suivants :

- Suivis :
 - Critères d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration;
 - Formation obligatoire des administrateurs
 - Politique relative à l'examen des plaintes;
 - Renseignements sur le site web.
- Dossiers 2021-2022.

6.0 Projet école intégrée

Résolution : CA/2021-06-22/32

Relative à la mise en place du projet d'école intégrée au secondaire

CONSIDÉRANT le projet de créer une école intégrée pour l'année scolaire 2022-2023 en regroupant les élèves du premier cycle (1^{re} et 2^e secondaire, incluant l'adaptation scolaire et les projets particuliers) du secteur Jonquière à l'École Secondaire Kénogami et ceux du deuxième cycle (3^e, 4^e et 5^e secondaire, incluant l'adaptation scolaire et les projets particuliers) à l'École polyvalente Jonquière (ci-après dénommé le « Projet d'école intégrée »);

CONSIDÉRANT que cette nouvelle école intégrée consistera en :

- une direction
- un projet éducatif
- des adjoints répartis dans deux écoles
- un conseil d'établissement
- deux bâtisses
- une table de gestion participative

CONSIDÉRANT que l'échéancier établi par le conseil d'administration en vertu de la résolution CA/2021-05-18/28 a été respecté ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par Mme Mélodie Lamontagne et appuyée à l'unanimité :

QUE le Centre de services scolaire De La Jonquière mette sur pied le Projet d'école intégrée ;

QUE le Projet d'école intégrée soit mis en place pour l'année scolaire 2022-2023.

7.0 Agenda de consentement

6.1 Plan triennal des investissements 2021-2024 (amendements)

Résolution : CA/2021-06-22/33

Relative au plan triennal des investissements 2021-2024 (amendements)

CONSIDÉRANT l'adoption du Plan triennal des investissements 2021-2024 le 15 décembre 2020 par la résolution;

CONSIDÉRANT l'établissement et la diffusion, le 27 avril 2021, des Règles budgétaires 2021-2022 par le ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la modification des paramètres d'allocation des ressources entre les années 2020-2021 et 2021-2022;

CONSIDÉRANT l'étude et consultation du dossier faites par le Comité de coordination des services et le comité consultatif de gestion;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par M. Réal Pedneault et appuyée à l'unanimité :

QUE le Centre de services scolaire De La Jonquière amende, en considération des paramètres initiaux d'allocation des ressources 2021-2022 du 27 avril 2021, le Plan triennal des investissements 2021-2024 amendé.

6.2 Contrat du directeur général

Résolution : CA/2021-06-22/34

Relative au contrat de M. Sébastien Malenfant à titre de directeur général

ATTENDU la résolution CA/2021-04-26/23 nommant M. Sébastien Malenfant à titre de directeur général ;

ATTENDU que l'entrée en fonction de M. Malenfant sera le 1er juillet 2021 ;

ATTENDU l'analyse du contrat de M. Sébastien Malenfant à titre de directeur général par les membres du conseil d'administration ;

ATTENDU que les administrateurs ont jugé adéquat de prévoir dans ledit contrat une période probatoire d'une (1) année au lieu de la période probatoire de deux (2) ans énoncés dans la résolution CA/2021-04-26/23 ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par M. Yannick Gagnon et appuyée à l'unanimité par :

Nadia Émond	membre parent
Caroline Fournier	membre de la communauté
Laurie Fradette	membre de la communauté
Mélodie Lamontagne	membre parent
Nathalie Murray	membre de la communauté
Claude Boily	membre de la communauté
Rémy Bolduc	membre parent
Yannick Gagnon	membre de la communauté
Réal Pedneault	membre parent

Les membres du personnel étant exclus de la décision pour cause de conflit d'intérêts.

QUE le conseil d'administration approuve le contrat de M. Sébastien Malenfant à titre de directeur général, dont la copie figure en annexe de la présente résolution ;

QUE le conseil d'administration autorise son président, M. Rémy Bolduc, à signer en son nom ledit contrat.

6.3 Politique sur les frais de déplacement et de séjour

Résolution : CA/2021-06-22/35

Relative à la politique sur les frais de déplacement et de séjour

ATTENDU la formation d'un comité de travail afin d'élaborer une nouvelle politique de frais de déplacement et de séjour permettant une utilisation efficiente des ressources financières du Centre de services scolaire De La Jonquière;

ATTENDU les consultations effectuées auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires (Section locale), de l'Association des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Estuaire (Section locale), du Syndicat de l'enseignement De La Jonquière, du Syndicat des professionnels et des professionnelles du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Syndicat du personnel de soutien scolaire De La Jonquière ;

ATTENDU les modifications apportées à la politique à la suite des retours de consultation ;

ATTENDU l'étude et la présentation de la politique aux séances du comité de vérification du 13 mai 2021 et du 15 juin 2021 ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par M. Réal Pedneault et appuyée à l'unanimité:

QUE le Centre de services scolaire De La Jonquière adopte la Politique relative aux frais de déplacement et de séjour du Centre de services scolaire De La Jonquière (P-SRF-06) ;

QUE ladite Politique annule et remplace la politique P-SRF-05 adoptée en vertu de la résolution CC/2011- 02-15/90 ;

QUE ladite Politique entre en vigueur le 22 juin 2021 ;

8.0 Information de la direction générale

Mme Bond remercie les administrateurs pour leur implication au niveau du conseil d'administration.

9.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25.

Rémy Bolduc, président

Jonathan Nault, secrétaire général